

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18393 - 71ÈME ANNÉE

Le Parti communiste réunionnais et la situation sociale

Devant la dégradation rapide de la situation, le PCR appelle à l'union des Réunionnais



Ary Yée Chong Tchi Kan et Yvan Dejean.

Le Parti communiste réunionnais a tenu hier une conférence de presse à Saint-Pierre. La multiplication des grèves et des manifestations de toutes sortes soulignent une situation sociale qui s'aggrave, constate le PCR. Il voit une crise qui relève de l'absence de solution dans un cadre vieux de 70 ans. Le PCR appelle les Réunionnais à s'organiser et se mobiliser autour d'un projet qu'eux seuls sont capables de définir et d'appliquer.

Au moment où La Réunion commémore le 70e anniversaire de l'abolition du statut colonial, la situation sociale est extrêmement inquiétante, a indiqué hier le PCR lors d'une conférence de presse à Saint-Pierre tenue par deux de ses secrétaires généraux : Yvan Dejean et Ary Yée Chong Tchi Kan.

Yvan Dejean est tout d'abord revenu sur la grève dans le BTP. Lancée

mercredi dernier, elle paralyse un secteur stratégique. À la hausse raisonnable des salaires de 3 % demandée par les syndicats, les patrons ne proposaient toujours rien d'autre que 0 % d'augmentation à l'heure de la conférence de presse. L'ampleur de ce conflit est également exceptionnelle, car tous les syndicats sont mobilisés. Des délégations passent de chantier en chantier pour informer les travailleurs de la

situation. Le mouvement s'amplifie, la tension monte. Ce secteur est également victime d'une crise qui a vu ses effectifs passer de 24.000 à 16.000 travailleurs en à peine 5 ans. Et les perspectives ne sont pas encourageantes. Mercredi dernier, la SIDR, principal bailleur social de La Réunion, a présenté ses perspectives pour 2016. Aux patrons du BTP, elle a annoncé qu'il faudra se contenter du tiers de la programma-

tion 2015. Cet effondrement n'est pas isolé, alors qu'il manque pourtant plus de 20.000 logements sociaux à La Réunion, a ajouté Yvan Dejean.

Multiplication des grèves

À la BNP, une des plus grandes banques de La Réunion, c'est la grève générale depuis une semaine. Au cœur des revendications, une plus juste répartition des fruits du travail : les salariés demandent une augmentation, les négociations ne donnent toujours rien.

Dans le secteur de la pêche, le nombre d'artisans a été réduit de 500 à 180 à quelques années. C'est une baisse de 66 %. Les rescapés affirment être dans l'impossibilité de survivre longtemps à la crise. Ils ont décidé de passer à l'action pour ne pas vivre le même sort que les planteurs de géranium, de vétiver, de tabac ou de vanille, a souligné Yvan Dejean.

Dans le secteur des transports, le bouleversement sans concertation des horaires et des lignes de bus du réseau Citalis sur le territoire de la CINOR a entraîné les protestations légitimes des usagers. Cela concerne les personnes les plus modestes, pour qui ce transport collectif est le seul moyen de se déplacer pour se ravitailler, travailler ou aller en chercher. À Saint-Denis et à Sainte-Suzanne, des usagers ont dû bloquer la route pour se faire entendre. Mercredi matin, le quartier du Chaudron était en état de siège, avec route barrée et intervention des policiers.

Les chauffeurs de bus du réseau Citalis ont lancé un préavis de grève pour exiger une amélioration de leurs conditions de travail qui ne cesse de se dégrader. C'est toute l'organisation du transport public de la plus grande ville des Outre-mer qui est en pleine crise. L'erreur serait d'user de la répression pour faire taire les revendications. Le PCR a apporté tout son soutien aux manifestants.

Des signes d'aggravation

Enfin, dans le secteur public, le Conseil départemental était en grève jeudi, et le mouvement pourrait reprendre la semaine prochaine. Cette collectivité compte plus de 5.000 agents, elle est donc un des

plus grands employeurs de La Réunion, loin devant les grosses sociétés du BTP ou de service.

Ce jeudi, un syndicat de policier a manifesté. Dans les deux cas, ces agents du service public revendiquent de meilleures conditions de travail.

Samedi, l'Intersyndicale annonce deux rassemblements contre la loi El-Khomri. Soutien de la première heure des mobilisations, le PCR a rappelé les conséquences de cette loi dans le contexte réunionnais. Faciliter les licenciements et réduire la protection de la loi sont la porte ouverte à tous les abus. Les jeunes sont en tête des défilés. Ils refusent que leur seul horizon soit la précarité ou l'exil, a rappelé Yvan Dejean, ils sont déjà plus de la moitié à être au chômage.

Ces événements se déroulent au moment où les collectivités subissent de plein fouet les effets de la baisse des dotations de l'État. Pour compenser, elles augmentent les impôts, ce qui est catastrophique dans un pays où près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, et où le taux de chômage se rapproche de 30 %. Elles sacrifient les investissements, ce qui favorisera une nouvelle montée du chômage.

Aucune solution possible dans le cadre actuel

Le PCR a également déclaré que la crise amène aussi son lot de violences. Depuis le début de l'année, 5 femmes ont été assassinées. Des enseignants sont agressés par des élèves. Les armes à feu sont de plus en plus utilisées.

« La Réunion connaît donc un pic dans une crise sociale qui n'a jamais trouvé de solution depuis 70 ans. Dans n'importe quel autre pays, les dirigeants politiques se seraient emparés de cette question pour éviter l'explosion sociale », dit en substance Yvan Dejean. Autrement dit, aucune solution n'est possible dans le système actuel. Il faut donc tout changer.

Ary Yée Chong Tchi Kan a mis en évidence le silence de toutes les organisations politiques et les élus, à l'exception du PCR, sur les raisons de cette crise, et les moyens d'en sortir. Il a également souligné que cette classe politique n'informe pas la population sur les décisions qui sont en train d'être prises et qui engagent l'avenir de La Réunion. Silence radio sur les APE, alors que c'est la menace mortelle sur l'outil

de production, même censure pour la filière canne alors que cela fait plus de 10 ans que le PCR a tiré la sonnette d'alarme et appelé les Réunionnais à s'organiser pour faire face à la fin du quota sucrier et ses conséquences. Pourquoi les médias et la plupart des élus maintiennent-ils la population dans l'ignorance ?

Appel au dialogue et à l'union

Les visites ministérielles se succèdent, les rapports s'accumulent, le nombre de parlementaires grandit, mais la population reste toujours à l'écart, elle n'est pas informée, a affirmé le secrétaire général du PCR.

Et quand la population comprend qu'elle est bernée, alors ce sont des poussées de violence qui discréditent encore plus les bénéficiaires des élections. Ary Yée Chong Tchi Kan rappelle que le PCR demande d'ouvrir le dialogue entre Réunionnais pour rechercher ensemble les moyens de sauver le pays. La solution se trouve à La Réunion, a dit en substance le responsable communiste pour qui, ce n'est pas une énième visite de Parisiens ou un rapport commandité qui va régler quoi que se soit.

Cette concertation devra être la base de la construction par les Réunionnais d'un projet qu'ils prendront la responsabilité d'appliquer, a estimé Ary Yée Chong Tchi Kan. Que chacun et chacune publie ses propositions globales et accepte de les soumettre à la critique publique. Au bout des échanges, une synthèse sera effectuée. La situation est tellement dégradée que le PCR appelle à changer, à s'unir sur l'essentiel.

M.M.

Édito

La loi El-Khomri accélérateur de la crise

Ce 9 avril, une nouvelle journée d'actions est prévue contre le projet de loi El-Khomri. Elle fait suite à la journée du 31 mars. Selon les syndicats, les manifestations avaient rassemblé plus d'un million de personnes. Quand l'avant-projet a été rendu public, un large front s'est constitué. Il a poussé le gouvernement à manoeuvrer pour diviser le mouvement syndical et essayer de faire passer malgré tout son texte. C'est ainsi que le barème des indemnités décidées par un juge en cas de licenciements abusifs ne sont plus impérative mais indicative. Ce premier recul du gouvernement était le résultat de la mobilisation.

Le texte a été discuté par la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Les modifications apportées ne remettent pas en cause non seulement l'esprit mais aussi la forme. La primauté est toujours donnée à l'entreprise au détriment de la protection accordée par la loi au travailleur. Le projet prévoit toujours d'autoriser le licenciement d'un salarié qui refuse un « accord offensif ». Les licenciements pour motifs économiques sont toujours facilités

À La Réunion, deux rassemblements sont prévus à Saint-Denis et à Saint-Pierre. En France, avec un taux de chômage aux alentours de

10 %, ce texte soulève l'inquiétude. À La Réunion, où le chômage touche près du tiers des travailleurs, les conséquences seront encore plus graves. Lors de sa conférence de presse hier, le PCR est revenu sur la situation sociale de notre île. Les grèves se multiplient, le chômage augmente, aucune solution n'est possible dans le cadre actuel. C'est pourquoi il est important de ne pas encore aggraver cette impasse.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Les patrons font une première concession

La mobilisation des travailleurs du BTP oblige les patrons à renoncer au gel des salaires

Au 3e jour de grève dans le BTP, les négociations salariales ont repris. La mobilisation a amené le patronat à sortir de sa logique du 0 % d'augmentation et a fait une première concession avec une augmentation étalée en trois étapes : +0,4 % au 1er janvier, +0,2 % au 1er avril et +0,2 % au 1er octobre. Les syndicats jugent la proposition insuffisante et consultent leurs bases.

La troisième journée de grève dans le BTP a commencé par une manifestation à La Possession, sur le rond-point desservant l'entrée Est de la commune du Port. Les travailleurs ont choisi de bloquer la route. D'autres barrages étaient en place dans la zone industrielle autour du port-Est. La pression montait quelques heures avant la reprise des négociations salariales.

La rencontre entre syndicats et pa-

trons s'est déroulée à la Direction du Travail à Saint-Denis. Au bout de plusieurs heures de discussions entrecoupées de plusieurs interruptions, la position de la FRBTP et de la CAPEB a légèrement évolué. Le conflit trouve en effet son origine dans le refus du patronat d'accorder la moindre augmentation de salaire pour 2016, alors que les syndicats revendiquent une hausse de 3 %.

Les représentants patronaux sont sortis de leur logique de gel des

salaire. Ils ont mis sur la table une augmentation étalée en trois étapes. Ils ont fait la proposition suivante : une hausse de 0,4 % à partir du 1er janvier et donc rétroactive, une seconde de 0,2 % à compter du 1er avril, et une troisième de 0,2 % applicable au 1er octobre.

L'Intersyndicale va soumettre cette proposition à la base, tout en estimant qu'elle est encore loin de correspondre aux attentes.

À l'appel du syndicat Unité SGP Police-FO

Des policiers ont manifesté devant la préfecture pour plus de moyens

À l'appel du syndicat Unité SGP Police-FO, des policiers se sont rassemblés jeudi matin devant la préfecture de La Réunion à Saint-Denis. Ils demandent une amélioration de leurs conditions de travail.

Des policiers étaient jeudi dans la rue pour manifester. À l'appel du syndicat Unité SGP Police-FO, ils se sont regroupés dans la matinée devant la préfecture. Leurs revendications concernent en particulier les conditions de travail. Ils demandent la construction d'un nouveau commissariat de police au Port. Ils estiment que l'installation actuelle est vétuste, contribue à la dégradation du service, notamment en termes d'ac-

cueil du public.

Par ailleurs, les policiers d'Unité SGP Police-FO demandent une revalorisation de leur prime de risque. L'application du plan Vigipirate, puis celle de l'état d'urgence signifie une importante charge de travail. Ils affirment également leur opposition à la suppression de la sur-rémunération.

Ils appellent le gouvernement à tenir ses promesses en matière de créations de poste et de moyens

supplémentaires. Le 16 novembre dernier, le discours du président de la République avait annoncé des recrutements et un « pacte de sécurité » indiquant que des services tels que la police, la justice et l'armée allaient voir leurs dotations renforcées. La manifestation d'hier a montré que l'engagement n'est pas encore tenu.

Appel à la prudence sur le littoral

Des vagues de 8 mètres annoncées aujourd'hui

Météo France appelle à la vigilance en raison d'une forte houle. Voici ses prévisions pour ce samedi.

Suite au passage de la perturbation dans la nuit, le temps le matin est toujours chargé de nuages porteurs d'averses dans le Sud du département, de Saint-Pierre à Sainte-Rose. Les hauts de l'île sont couverts, seuls les plages de l'Ouest, le littoral Est ainsi que le Nord bénéficient d'un bel ensoleillement.

En cours de journée la couverture nuageuse gagne l'Ouest, puis le Nord de la Réunion pouvant appar-

ter quelques petites ondées éparses. La façade Est, de la Pointe de Bras Blanc à Bras Panon, profite d'un temps plus ensoleillé.

Les températures maximales sont en légère baisse par rapport à la veille et sont conformes aux normales de saison : de 29 à 31 degrés sur le littoral, 21 à la Plaine des Cafres, 16 au Maïdo et 25 degrés à Salazie.

Le vent de Sud-Est est faible à mo-

déré sur le Sud et l'Ouest, mais se renforce sur la côte Nord-Est. Des rafales de vent de l'ordre de 40 à 50 km/h se font sentir du côté de la Pointe des Aigrettes et dans une moindre mesure vers Sainte-Rose.

La mer est forte, conséquence de la houle de Sud-Sud-Ouest qui continue de s'amplifier pour atteindre son maximum vers 16h locales avec une hauteur de 4 m, soit 8 m pour les vagues les plus hautes.

Un arboretum de plantes endémiques de La Réunion au lycée de Bellepierre

Jeudi, les lycéens de Bellepierre ont planté les premiers arbres de leur arboretum. Un projet concrétisé grâce à un partenariat avec le Parc national de La Réunion.

Bois de chandelle, Bois de gaulette, Bois d'olive noir, Bois rouge ou Bois de pintade, ce sont quelques-unes des espèces qui composent l'arboretum du lycée de Bellepierre à Saint-Denis. Cet établissement scolaire s'est donc enrichi d'une importante collection de plantes endémiques de La Réunion, grâce à la coopération avec le Parc national.

Cet arboretum sera à terme composé de 50 plants d'espèces indigènes du milieu semi-sec.

Vingt variétés ont été choisies, comme le Bois de chandelle, le Patte poule, le Grand natte... C'est la pépinière Luspot et le projet Life + COREXERUN (achevé en 2014), qui ont fourni les graines et plants.

Après 3 années de nurserie au secteur Nord du Parc national, une étude de terrain au lycée Bellepierre

et un aménagement de la zone de plantation, les pié d'bwa ont atteint hier leur destination finale.

Ce projet permettra également d'offrir à l'ensemble du public fréquentant le lycée un regard différent sur

ces espèces. Le caractère patrimonial et culturel et les usages « lointan » de ces plantes seront valorisés.

Les 20 espèces indigènes choisies pour l'arboretum

Bois de chandelle (*Dracaena reflexa*), Patte poule (*Vepris lanceolata*), Mahot tantan (*Dombeya acutangula*), Affouche rouge (*Ficus rubra*), Grand Affouche (*Ficus densifolia*), Bois de joli cœur (*Pittosporum senacia*), Bois de gaulette (*Doratoxylon apetalum*), Bois de buis (*Fernelia buxifolia*), Bois de juda (*Cossinia pinnata*), Grand natte (*Mimusops balata*), Bois de nèfles (*Eugenia buxifolia*), Bois de demoiselle (*Phyllanthus casticum*), Bois d'olive noir (*Olea europaea*), Bois d'olive gros peau (*Pleurostylium pachyphloea*), Bois blanc rouge (*Poupartia borbonica*), Bois de senteur blanc (*Ruizia cordata*), Bois puant (*Foetidia mauritiana*), Bois rouge (*Cassine orientalis*), Bois d'éponge (*Polyscias custipongia*) et Bois de pintade (*Coptosperma borbonica*).

Oté

Boudin dann vant koshon !

Mi arvyin zordi d'si lo rapor Lurèl, lo famé rapor pou légalité réèl, sra pa lo dérné fwa ni anparl télman néna pou di, nou nora sirman lokasyon arvni d'si pars konm si pou mwini ni sar fé boudin dann vant koshon. Lurèl, li di, késtyon légalité, néna in gran lékartman rant nou èk déor, pa aryink nou, Martinik - Gwadeloup Guyann tousala. In lékartman d'si késtyon lanplwa, aryink pou nou, nou néna trwa fwa plis shomaz ké déor. Apréla, lo lozman, lo transpor, nout lékol, lilétris, la povroté.....

Li propoz pou ferm in pé lékartman, li propoz, disisi 2040 shak départman, shakinn par li minm, d'si son tériwar li mèt an plass in politik i tyinbo kont son éspésifisité. San manti, lé vré ant nou é déor néna pou galizé. Poukoué mi di "Ni sar fé boudin dann vant koshon" ? Sa sé sak Lurèl i di, mé kipé di a nou si Lurèl i kont ankor lané proshinn ? Li pé èt ankor la, konm li pé pa èt ankor la.

Mi ékout lo prézidan "Les républikin". Ni koné, na-dé-fwa son lang i fé kontour, sanm pou mwini li rokoné pa li ditou dann lo légalité réèl, sak Lurèl, pito li di i fo fé 400 million lékonomi par an aryink d'si bann départman loutromèr. Dizon i sar dépouy in moun touni. Konm mwini la konpri, si banna i rovyn, lo légalité réèl i sar èt largé an plan. Pou lèr ni atann, mé ni kont pa tro.

Justin

« Mèt an mèt, i trouv son mèt ! » - In kozman po la rout

Kosa sa i vé dir sa ? Sa i vé dir ou lé pli for zordi, ou lé pli for domin, mé in zour ou i trouv pli for ké ou dsi out shomin. Boudikont, sa lé bien vré : in l'égzanp dann l'éspor. Ou i pé z'ète shanpyon mé i ariv in zour ou i trouv pli for ké ou. Kisoï par raport l'az ou la fine trapé. Kisoï par raport in téknik ou i koné pa bien apliké. Kisoï dann in konba mal améné... Mé sak i bate aou, li mèm, li va trouv pli for ké li. Sa sé in n'afèr lé ékri dan la vi. Boudikont sak i éspas dann l'éspor i éspas galman dann tout séktèr demoun lé an konkirans donk provèrb-la lé la éksopré pou amontr aou la modésti.